

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIGEVILLE

L'an deux mil six, le onze novembre à 10 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de VIGEVILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Thérèse LEMOINE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de convocation : 27/10/2006

Présents : Mme LEMOINE - M SAISON - M CHIGNAC - M FOURNAUD
- M DELARBRE - M QUELLET - Mme WOLTER - M LAFONT

Absent(e)(s) : Mme LEBLANC

Excusé (e)(s) : M DEMKIW

Monsieur LAFONT Lionel a été élu secrétaire de séance.

OBJET : MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DU
DEPARTEMENT DE LA CREUSE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VIGEVILLE

AFFIRME que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

DEMANDE :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification ;
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Vigeville, le 14 novembre 2006

Pour copie conforme :

Le Maire,

Marie-Thérèse LEMOINE

